d'encouragement à la culture du chanvre en France.

L'OUTILLAGE NATIONAL

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi autorisant la réalisation immédiate de certains travaux tendant au perfectionnement de l'outillage national qui revient du Sénat.

Après discussion sur les articles, l'ensemble du projet d'outillage national est adopté.

M. Pierre Laval demande la discussion d'urgence de trois projets à la séance de ce soir:

1° Celui concernant l'émission d'obligations de chemin de fer. Il ne s'agira que d'éviter la *fermeture d'usines*. Un débat général aura lieu à la rentrée et le Gouvernement n'usera pas de prérogatives pour relever les tarifs;

2° Réorganisation de la Transatlantique;

3° L'amnistie.

Pour demain après-midi: 1° Baux commerciaux; 2° Avances aux sociétés d'habitations à bon marché.

Les propositions de M. Pierre Laval sont adoptées. M. Cathala fait inscrire à l'ordre du jour les projets relatifs aux indemnités aux inondés du Midi et à la répartition des fonds du Pari mutuel aux communes.

La séance est suspendue à 19 heures.

SÉANCE DE NUIT

Paris, 23 décembre. — La séance est reprise à 21 h. 35.

La Chambre vote un crédit supplémentaire pour les sinistrés des inondations du Midi et le projet de loi répartissant les fonds de secours entre les départements et les communes.

Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi tendant à accorder aux grands réseaux de chemins de fer une autorisation complémentaire d'émission pour la couverture de l'insuffisance de l'exploitation de 1930.

L'ensemble du projet qui prévoit des émissions d'obligations pour un total de 3.100.350.000 francs, est adopté par 338 voix contre 198.

Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi retour de la Commission des Finances concernant une aide de l'Etat à la Compagnie Générale Transatlantique.

L'ensemble du projet est adopté par 333 voix contre 221.

La séance continue.

Le Sénat vote la convention avec la Banque de France

Paris, 23 décembre. — M. Albert Lebrun qui préside ouvre la séance à 15 h. 5.

Plusieurs projets de loi sont adoptés et M. Lebrun dit que le Gouvernement et la Commission des Finances demandent au Sénat de se réunir ce soir à 21 h. pour examen du projet de loi tendant à ratifier la convention avec la Banque de France. Il en est ainsi décidé.

La séance est suspendue à 15 h. 50 et reprise à 21 h.

M. Abel Gardey, rapporteur général, demande la discussion immédiate du projet de loi portant application de la convention passée entre l'Etat, la Banque de France et la Caisse d'amortissement.

Il déclare que la Commission, préoccupée de ne pas laisser porter atteinte au crédit public, à la tenue du franc, conclut à l'adoption du projet. (Applaudissem.).

M. Flandin, ministre des Finances. — Nous demandons un sacrifice à la nation, non au profit de la Banque, mais au profit de la solidité et de la stabilité de sa monnaie.

Après discussion, le projet de ratification des conventions est voté par 183 voix contre 67.

Séance levée à 22 h. 30. Séance demain à 15 h.

Fermeture des marchés pendant les fêtes de Noël et du jour de l'An

Le marché du Havre (café) sera fermé du jeudi soir 24 décembre au lundi matin 28 décembre.

Il fermera de nouveau du jeudi soir 31 décembre au lundi matin 4 janvier.

Le marché du Havre (coton) sera fermé du jeudi soir 24 décembre au lundi matin 28 décembre. Il fermera de nouveau du jeudi 31 décembre, à midi, au lundi matin 4 janvier.

Les marchés américains seront fermés les vendredi 25 et samedi 26 décembre, ainsi que les vendredi 1er et samedi 2 janvier.

Le marché de Liverpool fermera le jeudi 24 décembre, à midi trente, au lundi 28 décembre, à 11 heures et du jeudi 31 décembre, à 16 heures, au lundi 4 janvier, à 11 heures.

Le marché d'Alexandrie sera fermé les vendredi 25 et samedi 26 décembre, ainsi que les vendredi 1er et samedi 2 janvier.

Jeudi 24 décembre, le marché des sucres, à Londres, clôture à 15 h. 15 et celui des cacaos, à 11 heures.

Tous autres marchés ouverts normalement.

Vendredi 25, tous les marchés commerciaux et financiers seront fermés.

Lundi 28, le marché des cotons et des céréales, à Liverpool, n'ouvrira qu'à 11 heures.

A Paris, bourses de commerce et des *valeurs closes le vendredi 25 et samedi 26*, et le vendredi 1er et samedi 2 janvier 1932. Autres jours, service normal.

M. MADARIAGA est nommé ambassadeur d'Espagne en France

La « Gaceta de Madrid » publie deux décrets nommant M. Salvador de Madariaga, ambassadeur d'Espagne en France.

Le Sénat américain a voté le moratoire Hoover et une résolution s'opposant à toute nouvelle réduction des dettes de guerre

Washington, 23 décembre. — Le Sénat a ratifié le moratoire Hoover, déjà voté par la Chambre des représentants.

C'est par 69 voix contre 12, que le Sénat a ratifié le moratoire Hoover. Il a également adopté, sans discussion, la résolution prise par la Chambre des représentants, s'opposant à toute nouvelle réduction et à l'annulation des dettes de guerre.

Des discours intéressants, révélant les tendances d'une partie de l'opinion américaine, ont été prononcés. MM. Mackellar, progressiste, et Shinstead, *démocrate, ainsi* qu'un *travailliste* agricole, se sont opposés vivement à la ratification en donnant comme principal argument, que les Etats-Unis devraient songer d'abord à la crise nationale au lieu de secourir l'Europe.

MM. Norris du Nebraska, et Blaine, du Wisconsin, ont attaqué le traité de Versailles et soutenu un amendement déposé par M. Howell, demandant que le congrès s'engage à n'accepter aucun moratoire si les nations débitrices ne consentent pas à une révision du traité de Versailles, révision comportant notamment le retour à l'Allemagne de ses colonies, sous mandat. Cet amendement a été repoussé par le *Congrès, par 63 voix contre 12.*

L'amendement Johnson, conditionnant la ratification du moratoire à la suspension des réparations inconditionnelles, aussi bien que des réparations conditionnelles, a été repoussé par 63 voix contre 12.

Le Congrès a repoussé également d'autres amendements, notamment celui présenté par M. Shinstead, qui a de nombreux électeurs allemands dans le Minnesota, et demandant que le congrès déclare que l'Allemagne n'est pas seule responsable de la guerre. Les débats du Sénat confirment nettement l'opinion que les cercles politiques sont absolument opposés *à toute réduction* des dettes ou même à un second moratoire.

Les milieux informés estiment que si M. Hoover n'avait pas pris la précaution de s'assurer d'avance les promesses de ratification des principaux leaders du Congrès, la ratification du moratoire se serait heurtée à de grandes difficultés. Aucun amendement n'ayant été accepté, le texte du moratoire subsiste tel qu'il a été accordé par la Chambre.

Le président Hoover a signé le moratoire.

Au Syndicat des quotidiens régionaux

A l'issue de sa réunion mensuelle, le Syndicat des quotidiens régionaux a offert un déjeuner en l'honneur de M. Jean Ramarony, son secrétaire, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur. A ce déjeuner avaient été conviés M. Patenotre, député de Seine-et-Oise, et M. Léon Renier fils, directeur de l'Agence Havas.

Au dessert, M. Gustave Bourageas, président du syndicat, souhaita la bienvenue à M. Patenotre et remercia M. Léon Renier.

Après avoir fait l'éloge de M. Ramarony, nommé chevalier de la Légion d'honneur après 36 ans de services distingués dans la presse, le président du Syndicat des quotidiens régionaux a remis à son collaborateur les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Jean Ramarony remercia les membres du syndicat de leur aimable réception.

Pour la défense des textiles nationaux

Paris, 23 décembre. — Le Groupe de défense des textiles nationaux s'est réuni, au Sénat, sous la présidence de M. Edmond Cavillon. Il a reçu une délégation de l'Association générale des régions de France.

M. du Pietey, représentant de cette Association, a exposé les doléances des cultivateurs et des teilleurs-rouisseurs, les uns et les autres demandent:

1° Le vote rapide d'une loi tendant à réprimer les abus dans la vente des tissus de lin;

2° L'obligation dans les marchés de l'administration d'employer des toiles fabriquées avec des lins français et surtout le paiement rapide des primes créées par la loi du 4 juillet 1931, seul moyen d'engager les cultivateurs français à semer du lin en 1932.

Deux soldats yougoslaves sont attaqués et dévorés par des loups

Vienne, 23 décembre. — Sur la route de Kiovo à Skoplje, en Yougoslavie méridionale, deux soldats ont été dévorés par une bande de loups, après s'être longuement défendus au moyen de leurs baïonnettes.

Le conseil de régence de la Banque de France a augmenté de 50 millions sa part des pertes subies du fait de la baisse du sterling

Paris, 23 décembre. — On annonce que le Conseil de régence de la Banque de France a délibéré mercredi matin sur les suggestions formulées par la Commission sénatoriale des finances au sujet de modifications apportées à la convention passée en l'Etat et la banque.

On indique à ce sujet que, pour des raisons de comptabilité et de régularité dans les écritures et l'établissement du *bilan* de fin d'année, le Conseil n'a pas cru pouvoir adopter la solution qui consistait à limiter à l'année 1945, la durée d'application de la convention, les modalités d'amortissement du solde débiteur devant être déterminées par une nouvelle convention.

De même, le Conseil n'a pu également accepter, étant donné les circonstances, l'élévation du taux de la superredevance sur les bénéfices de la circulation productive excédant 650 millions.

Cependant, désireux d'arriver avant jeudi à un accord complet avec le Gouvernement et le Parlement, le Conseil de régence a décidé d'augmenter de 50 millions le montant du versement en capital que la banque doit effectuer à la Caisse d'amortissement pour prendre sa part de la perte subié par suite de la dévaluation de la livre sterling.

Cette augmentation porterait donc à *250 millions le montant du versement* en question.

Le gouverneur de la Banque de France a immédiatement saisi le ministre des Finances de la décision du Conseil de régence par une lettre officielle qu'à son tour M. P.-E. Flandin a communiquée à la Commission des finances du Sénat, réunie à la fin de la matinée.

M. Flandin, ministre des Finances, a été entendu à nouveau par la Commission des finances du Sénat. Il a fait connaître qu'à la suite des négociations qu'il a entreprises à la demande de la Commission auprès de la Banque de France, celle-ci acceptait de verser une somme supplémentaire de 50 millions comme participation à l'amortissement de la perte.

La Commission, par 19 voix contre 5 et 2 abstentions, a finalement approuvé le projet de loi.

Il convient d'ajouter à ce communiqué que la Haute-Assemblée sera appelée à ratifier le projet de convention en séance publique, soit cette nuit, soit au plus tard jeudi matin.

Ainsi, le projet de ratification de la convention n'aura pas à retourner devant la Chambre, et la Banque sera mise à même de procéder, dès jeudi, selon l'usage établi, à la réévaluation de ses avoirs en devises.

ECHOS

UNE CURIEUSE LETTRE DE JULES VERNE. — Toute fin d'année appelle dans l'esprit l'image d'une pile de livres de Jules Verne.

Nos jeunes gens lisent-ils toujours Jules Verne avec autant de passion? Certes!

Mais n'assure-t-on pas que ces mêmes jeunes gens rêvent aussi de carrière d'argent, d'argent tout de suite?

Alors, étonnez-leur ce morceau de la lettre que le jeune Jules Verne, qui était à cette époque secrétaire du Théâtre Lyrique aux appointements de 1.200 fr. par an, envoyait à sa mère:

Je dois toujours t'envoyer un modèle de chemises avec recommandations corporaphiques, car j'en manque. Il m'arrive de laisser la manche de l'une d'elles dans celle de mon habit; d'autres sont ornées d'un effilé qui vaudrait cher au bord d'un câble. J'en possède une qui n'a plus conservé que la partie supérieure. Je ne sais pourquoi je l'honore du nom de chemise, ce n'est plus réellement qu'un faux col.

Et l'article bas ma chère maman! D'abord, mes bas de laine, ils sont morts et enterrés depuis longtemps avec les honneurs qui leur sont dus. Ceux que je mettrai l'hiver prochain sont encore à paître les vertes plaines du Berry. Les bas de coton que je porte ressemblent à une toile d'araignée dans laquelle un hippopotame aurait séjourné plusieurs heures. Mon oncle Prudent, qui est très remarquable dans ce genre est loin d'en avoir d'aussi troués.

Jamais le trou n'a encore donné la preuve d'une fécondité pareille. La réalité m'en a toute encore le mollet, mais je foule le néant aux pieds !...

* * *

LA BONNE HUMEUR de l'estomac fait la bonne humeur de la journée. Une cuillerée à café, matin et soir, dans un verre d'eau d'Eno's « Fruit Salt », poudre effervescente, possédant beaucoup de propriétés bienfaisantes et rafraîchissantes des fruits, est incomparable pour écarter de vous: migraines, crampes, tiraillements, lassitude que font naître impitoyablement estomac sans énergie, intestin rébarbatif. Dans toutes les pharmacies: 15 fr. 100d

M. Pierre Laval reçoit les meilleurs ouvriers de France

Paris, 23 décembre. — M. P. Laval a reçu, ce matin, le Bureau de la Fédération nationale de sauvetage, présenté par M. Manaut, député.

M. Laval a reçu également une délégation des meilleurs ouvriers de France décorés de la Légion d'honneur, conduite par M. Lucien Klotz.

Un invalide de guerre réformé à 100 % attaqué dans son lit par quatre malfaiteurs, qui sont arrêtés

Paris, 23 décembre. — Un grand invalide de guerre, M. Léon Michon, 51 ans, *réformé à 100 %*, a été, au cours de la nuit, victime d'une odieuse agression dans la modeste chambre qu'il occupe au rez-de-chaussée d'un immeuble sis 16, boulevard Kellermann. Il était un peu moins de minuit, et M. Michon venait à peine de s'endormir, lorsqu'il fut soudain réveillé par une voix qui criait du dehors: « Ouvrez-moi, c'est Rousselet ». Rousselet étant un ami du mutilé, celui-ci, sans méfiance, tira sur une cordelette reliant la porte d'entrée à son lit — car le malheureux invalide ne peut se lever. Deux individus se précipitèrent alors dans la pièce, et pendant que l'un d'eux, après lui *avoir jeté* une couverture sur la tête, étranglait à moitié le mutilé pour l'empêcher de crier, l'autre fouillait dans une ceinture que M. Michon porte constamment sur lui et y volait les mille francs en billets de banque qui s'y trouvaient. Leur coup fait, les deux bandits s'enfuyaient en compagnie de deux complices qui avaient fait le guet.

Peu après, arrivait le fils de M. Michon, Léon, 18 ans, qui avertit Police-secours qu'il venait de trouver son *père inanimé.*

La police judiciaire ouvrait une enquête et arrêtait les quatre malfaiteurs: Raymond Nassoye, 30 ans, demeurant dans la *même* maison que la victime; Charles Bafoll, 28 ans, dit « Charlot », demeurant villa Kellermann; Zaccellini, 20 ans, et Renouard, 22 ans, Marius Rousselet, voisin de M. Michon, a été également appréhendé, car Bafoll, auteur principal de l'agression.

L'effondrement de trois plafonds à la Bibliothèque du Vatican

DEUX OUVRIERS TUES SONT RETIRES DES DECOMBRES

Cité du Vatican, 23 décembre. — On sait que, par suite de l'écroulement de trois piliers de la grande salle Sixtine, à la bibliothèque vaticane, trois plafonds se sont effondrés, ensevelissant quatre personnes.

Les travaux de déblaiement et de sauvetage ont commencé tout de suite et dans la nuit, les cadavres de deux ouvriers ont été retirés des décombres.

Environ 15.000 volumes ont été perdus. Certains d'entre eux pourront être reconstitués à l'aide de copies qui existent à la bibliothèque. Il sera, par contre, très difficile de reconstituer d'autres ouvrages qui étaient très rares.

Les funérailles de Arnaldo Mussolini à Milan

Milan, 23 décembre. — Ce matin ont eu lieu les funérailles de Arnaldo Mussolini. Toutes les hautes autorités politiques du pays, tous les ministres, deux cents sénateurs et députés, les podestats de Milan, Forli, Predappio, Mercato Saraceno et d'autres villes, le duc de Bergamo et une foule énorme y assistaient.

Les rédacteurs du *Popolo d'Italia* ont transporté sur leurs épaules le cercueil, du siège du journal à l'église Saint-Marc. Derrière le cercueil suivaient à pied: le Duce, Mme Benito Mussolini et leurs fils Bruno et Vittorio.

Après la cérémonie religieuse, le cercueil a été placé dans un fourgon automobile et a été transporté à la gare, d'où un train spécial, dans lequel le Duce a pris place, a transporté en Romagne la dépouille mortelle de Arnaldo Mussolini.

Les funérailles religieuses ont été refusées à Jack Diamond

Londres, 23 décembre. — D'après divers messages de New-York, le gangster Diamond, qui fut tué il y a quelques jours, à Albany, n'a pas eu de service religieux pour ses obsèques. Ainsi en avaient décidé les autorités catholiques en se basant sur le fait que la dernière rencontre de Jack Diamond avec son amie, Kiki Roberts leur interdisait de lui accorder des funérailles religieuses.

Le service commandé par un entrepreneur des pompes funèbres d'Albany a eu lieu au second étage de la résidence du défunt. Le convoi funèbre, qui ne comprenait que quatre automobiles, s'est ensuite dirigé vers le cimetière.

La traversée mouvementée d'un transatlantique surpris par la tempête

Londres, 23 décembre. — A l'arrivée du *Tascamia*, à Glasgow, on a appris que le paquebot, qui avait quitté New-York le 12 décembre avec sept cents passagers, pour la plupart des Irlandais et des Ecossais revenant dans leur pays pour y passer les fêtes de Noël et du jour de l'an, avait été pris par une formidable tempête en plein Atlantique.

Dans la nuit du mardi 15, le *Tascamia*, par deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures, dut faire demi-tour pour présenter sa proue aux énormes vagues de l'océan démonté. Dans la nuit de mercredi, la tempête atteignit son point culminant et, à un moment donné, une gigantesque lame prit le bâtiment de flanc et s'abattit sur ses ponts. *L'eau atteignit les cabines et renversa* la plupart des passagers, qui furent pris de panique.

Fort heureusement, les officiers du bord parvinrent à les rassurer. Un grand nombre de personnes, balayées par l'élément liquide, furent précipitées contre des cloisons et des ferrailles et trente-cinq d'entre elles furent plus ou moins grièvement blessées.

L'une d'elles, Mme Rodgers, qui, après une absence de quarante ans, venait passer les fêtes de Noël dans sa famille, mourut peu après de ses blessures. Son mari, qui était allé l'attendre sur le quai de Glasgow, ne reçut qu'un cadavre, qui a été inhumé dans le cimetière de Corrigan. Une autre femme est morte pendant le voyage, mais on déclare que c'est à la suite d'un cancer et non des blessures reçues pendant la tempête.

Le capitaine Rome, commandant du *Tascamia*, a déclaré que la tempête essuyée dans la nuit du 15 décembre a été la plus terrible que le paquebot ait jamais rencontrée.

On signale également que l'*Aquitania*, qui s'était mis en route le 13 décembre pour l'Angleterre, a eu une traversée extrêmement pénible dans l'Atlantique. Une énorme vague a démoli les pare-brise du pont, et le capitaine et un quartier-maître ont été blessés par des éclats de verre.

Dans l'Ordre tchécoslovaque du Lion Blanc

Le Président de la République tchécoslovaque a conféré les décorations suivantes dans l'Ordre tchécoslovaque du Lion Blanc:

Commandeurs: M. Albert Chatelet, recteur de l'Académie et Mgr Lesne, recteur de l'Université Catholique de Lille;

Officiers: M. Paul Duez, doyen de la Faculté de droit.

Chevaliers: MM. Ludovic Blareau, professeur au lycée Faidherbe de Lille; Valentin Bresle, éditeur; Paul Dervaux, industriel; H.-L. Dubly, industriel à Roubaix; l'abbé Charles Meyse, professeur à la Faculté Catholique des Lettres.

L'auto d'un Roubaisien en accroche une autre à Aunay-sous-Lens

M. Henry Verstyn, âgé de 45 ans, représentant, place Simon-Vollant, à Lille, regagnait son domicile en auto quand, au lieu dit « Le Bois des Mottes », à proximité du Pont Maudit, il vit venir en sens inverse une autre voiture roulant tous phares allumés.

Prudemment, M. Verstyn mit ses phares en veilleuse et serra le trottoir de droite. Mais l'autre accrocha la roue avant gauche de la sienne, qui monta sur le trottoir, renversa un arbuste et tomba dans un fossé, la direction brisée.

Un ami de M. Verstyn demanda à un automobiliste de passage de poursuivre l'auto qui avait continué sa route et il la rattrapa un peu plus loin.

Le conducteur de cette voiture est M. Julien Stuer, mandataire aux Halles de Roubaix, contre qui une plainte a été déposée.

M. Verstyn s'en tire avec des contusions, *mais sa voiture est très abîmée.*

LE REEMPOISSONNEMENT DES CANAUX DU NORD ET LA FERMETURE DE LA PECHE EN 1932

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne et riverains du Nord fera déverser aujourd'hui dans ses différents lots 12.600 tanches vertes de Russie.

2.000 seront déversées à 12 h. 30 au Grand-Carré, à Lille; 2.500 au canal de Seclin; 2.000 au marais de Santes; 1.000 au pont de Salomé; 1.000 au pont de La Bassée; 1.000 à la gare d'eau de Meurchin; 500 à la gare d'eau d'Annay et 2.000 à la gare d'eau de Courcelles.

D'autres arrivages sont attendus et seront déversés prochainement dans les bassins de la Lys et de l'Aa.

De plus, la fermeture de la pêche en 1932 vient d'être fixée comme suit, par arrêté préfectoral:

Truite: du 1er janvier au 12 mars inclus et du 10 octobre au 31 décembre.

Poissons blancs, brochets, etc...: du 18 avril au 18 juin inclus.

L'ouverture de la pêche dans le Nord aura donc lieu le dimanche 19 juin 1932.

Le Comité antituberculeux du Nord nomme le nouveau directeur du Sanatorium départemental

Mercredi, à la préfecture s'est réuni sous la présidence de M. Louis Boujard, secrétaire général de la préfecture, le Comité de préservation antituberculeuse.

L'assemblée a renouvelé les pouvoirs de MM. Delagrange, comme vice-président de la section administrative, et le docteur Baudon, comme vice-président de la section technique.

Puis elle a examiné des questions relatives aux infirmières-visiteuses: titularisation de stagiaires, promotion de classe avec effet à partir du 1er janvier 1932; nominations, affectations, etc.

Des subventions ont été attribuées pour des travaux d'agrandissement ou pour achat de mobilier et matériel dans des dispensaires.

M. le docteur Hambert, précédemment en Seine-et-Oise, est nommé directeur du sanatorium départemental de Felleries-Liessies, en remplacement du premier titulaire du poste, démissionnaire. Il entrera prochainement en fonctions.

Le Comité a donné son avis sur des nominations de médecins appelés à exercer dans les dispensaires d'Hazebrouck, St-Amand, Halluin, Seclin, Somain.

Il a enfin réglé certaines questions relatives au sanatorium de Felleries-Liessies et à la maison des tout-petits de Monceau-Saint-Waast.

Le Métropolite Evloguy à Lille

Dimanche prochain, à 9 h. 30, 165, rue Pierre-Legrand, à Fives-Lille, aura lieu un office religieux pour les Russes de la région.

Le Métropolite Evloguy, viendra, en personne le présider, et cette cérémonie, très imposante, se déroulera selon le rite orthodoxe russe.

Le samedi, à 18 h. 30, au même endroit seront chantées des Vêpres solennelles.

Tous les Russes de la région sont instamment invités à y assister.

La chasse sera close le 3 janvier, au soir dans le Nord

Un arrêté de M. le Préfet du Nord annonce que la chasse sera close dans le département du Nord, le dimanche 3 janvier 1932 au soir.

Le transport et la vente du gibier tué avant la clôture générale seront tolérés pendant les deux jours qui suivront la date fixée pour cette clôture.

Rappelons que les propriétaires ou fermiers sont autorisés à capturer les lapins en tous temps et par tous moyens autres que les lacets et les collets.

Une réunion du Comité départemental de l'enseignement technique

Mardi s'est tenue, à la Préfecture, une réunion du Comité du Nord de l'enseignement technique, sous la présidence de M. Boujard, secrétaire général.

Les propositions relatives à l'exercice 31 sont transformées en décisions au Comité et sont transmises au directeur des Contributions pour l'établissement des états matriciels et aux assujettis intéressés qui, dans le délai de quinze jours, peuvent faire appel devant la Commission permanente du Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Les sections qui n'ont pas terminé leur examen continueront leurs travaux, qui seront soumis à l'homologation du Comité dans la séance du 13 janvier *prochain.*

Des explications ont été fournies sur les questions relatives au contrat d'apprentissage et aux exonérations. On a fait connaître que chaque fois qu'un industriel n'a pas passé de contrat d'apprentissage, ses demandes d'exonération relative au salaire de ses apprentis ne peuvent pas être retenues.

La question a été mise à l'ordre du jour pour établir la forme du contrat d'apprentissage et le mettre à la disposition des intéressés.

SERGE DE LENZ a été condamné par la justice belge à six semaines de prison

Bruxelles, 23 décembre. — Le Tribunal correctionnel a condamné Serge de Lenz à six semaines de prison et 26 francs d'amende. Il a déclaré ne pas y avoir lieu d'ordonner la mise en observation.

Dernière Heure

LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Paris, 23 décembre. — Ce soir à 21 heures, a eu lieu, au siège de la Fédération Française de Football, le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France, dont les matches seront disputés le 10 janvier.

Voici les résultats:

R. C. Roubaix—R. C. Lens, à Arras.
O. Lillois—U. S. Tourquennoise, à Roubaix, sur le terrain du Racing.
Excelsior A. C.—Boulogne, à Dunkerque.
Marseille—Saint-Servan, à Bordeaux.
Red-Star Paris—Annemasse, à Mulhouse.
R. C. de France—Club Français, à Paris (Stade Buffalo).
Oignies—Le Havre, à Quévilly.
F.C. Sochaux-Alès, à Lyon.
C.A. Paris—I.C. Lillois, à Amiens.
Mulhouse—Cannes, à Marseille.
Bully ou Strasbourg—Nice, à Saint-Etienne.
Sète—Nîmes, à Montpellier.
Stade Français—Belfort, à Troyes.
Montpellier—Amiens, à Paris (terrain du Red-Star).
Rouen—Lorient, à Rennes.
Bordeaux—Clichy, à Angers.

Ainsi donc, sur les neuf clubs — ou dix si Bully se classe — du Nord qui restaient en ligne sur 32 concurrents, six joueront les uns contre les autres.

TENNIS

LA COUPE DE NOEL

Aujourd'hui, sur les courts couverts du Sporting-Club de Paris, se sont disputées les dernières finales du tableau préparatoire du Simple Messieurs.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, Jean Borotra remporta ses deux matches facilement. Dans le premier il battit Thierry en deux manches sèches et dans le second tour, il eut aussi facilement raison du Chilien Luis Torralva. Leven, qui est en nets progrès a, à la surprise générale, battu Raymond Rodel, classé en 1re série, après une partie âprement disputée.

Luan, notre plus sérieux espoir André Merlin, a battu le champion de France junior, Trouslin, par deux manches à 0, après une partie très disputée.

BOXE

Tenet est champion de France

Paris, 23 décembre. — A la Salle Wagram, Tenet a battu Alvérel aux points en douze reprises et a été déclaré champion de France.

Voici les résultats des combats préliminaires: Six rounds de 2 minutes: Catégorie poids mi-moyens: Drouin bat Renaud jeune, par arrêt de l'arbitre au 5e round; Pinsen bat Raska aux points: — Dix rounds de 2 minutes: Léger bat Tempesti par abandon au 5e round.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 23 décembre.

Importations, 19.400; Américain, hausse 2; Brésilien, hausse 2; Egyptien, inchangés.

New-York			Nouv. cont.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp.	6.30	6.30	—.—	—.—	6.14	6.14
Déc.	6.16	—.—	—.—	—.—	6.10	—.—
Janvier	6.16	6.15	—.—	—.—	6.12	6.12
Février	6.24	6.22	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars	6.33	6.30	—.—	—.—	6.30	6.30
Avril	6.42	6.36	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai	6.51	6.48	—.—	—.—	6.50	6.45
Juin	6.60	6.56	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	6.70	6.66	—.—	—.—	6.67	6.62
Août	6.73	6.73	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept.	6.86	6.84	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	6.95	6.92	—.—	—.—	6.89	6.85
Nov.	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 22.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 15.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 6,000; France, nulles; Continent, 12.000; Japon et Chine, 27.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 87.00; sur Bruxelles 245.30; Esc. hors banque, 5 13/16 à 6; Prêt à court terme, 4 à 4 1/2.

New-York: Sur Paris, 3.93 1/16; Cab. transf., 3.41 7/8; sur Bruxelles, 13.13 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 310; A terme: Sur décembre, 101; janvier, 102; mars, 107; mai, 112; juillet, 117; septembre, 122; octobre, 126; décembre, 130. — Ventes, 2.500 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 23 décembre. — Après une ouverture soutenue, le marché s'alourdit sans pression particulière mais probablement à cause de l'inactivité des transactions. Parmi les compartiments les plus affectés on note les ferroviaires d'une part et les valeurs industrielles d'autre part, sous la conduite de l'U.S. Steel. Dans une atonie quasi complète les cours continuent de s'affaisser. Les pertes sont générales et se chiffrent jusqu'à quatre points. Les ferroviaires sont toujours aussi mal disposées. Clôture lourde dans tous les compartiments.

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX SERVICES DE LA GARE DE L'EST, A PARIS

Paris, 23 décembre. — Aujourd'hui ont été officiellement inaugurés les nouveaux services de la gare de l'Est, agrandis et rajeunis, services ouverts pour la plupart au fur et à mesure de leur achèvement.

Les gigantesques travaux effectués depuis des années ont bouleversé tout un quartier de Paris maintenant dégagé, et doté la capitale d'une tête de réseau commode et moderne.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 24 décembre 1931 N° 19.

TANTE GERTRUDE

PAR B. NEULLIES

Un mouvement de révolte la fit se dresser, frémissante... Mais, subjuguée par le charme irrésistible de cette voix, aux notes graves, qui avait sur elle un tel empire, elle ferma les yeux et se rassit, silencieuse, attendant, écoutant...

— Ma conduite doit vous paraître étrange et je vous supplie de me pardonner mon importunité... Mais vous avez mis en cause une personne qui m'est chère... et il faut que je la défende...

Jean Bernard parlait si bas que la jeune femme avait peine à entendre. Elle ne pouvait pas le voir non plus, car il se tenait derrière elle... Mais elle le devinait tout près..., elle sentait son souffle effleurer ses cheveux...

— Vous avez flétri d'un soupçon blessant une amie qui vous aime d'une tendresse profonde et vous est entièrement dévouée... C'est mal... Vous souffrez sans doute et c'est ce qui vous excuse... La souffrance rend si injuste! Oui, madame, j'aime Mlle Thérèse et elle m'aime aussi... mais notre affection n'a nullement le caractère que vous lui prêtez... Je ne suis pas son prétendant, comme vous le disiez tout à l'heure!

La voix, toujours basse, se faisait plus dure, plus tranchante... Et Paule, tremblante, essayait de comprimer son cœur qui battait à se rompre...

— Mlle Thérèse est fiancée... Mais son fiancé n'est pas de ce monde... La noble enfant a visé plus haut et son amour plane au-dessus de nos pauvres amours humaines...

« Elle s'est vouée à Dieu depuis le jour où elle est restée orpheline... et, seule, la volonté de Mme de Neufmoulins, à laquelle elle n'ose se soustraire, la retient ici. Ce sont de ces noces après lesquelles elle soupire que nous nous entretenons dans les longues causeries qui ont excité vos injustes soupçons...

« Je suis son seul confident... Dans sa vie de triste isolement, mon amitié lui est précieuse; elle me considère comme un frère aîné... J'en suis heureux et fier! C'est un si noble cœur, une âme si pure!... Nos situations, fort semblables sur bien des points, nous ont aussi rapprochés.. Un intendant et une demoiselle de compagnie: deux domesticités déguisées! Soumises toutes deux à bien des épreuves, bien des affronts, souvent cruels! »

Le ton était amer... Le cœur de Paule se serrait affreusement...

— Mlle Thérèse vous aime beaucoup, continua Jean après un silence et d'une voix plus douce. Votre affection lui est plus chère que tout au monde... Un soupçon comme celui que vous venez d'avoir lui briserait le cœur... C'est pourquoi j'ai tenu à vous dire la vérité...

« Ne soyez jamais injuste à son égard... Ne la jugez pas mal... Je la connais si bien! C'est une sainte... Si elle savait la pensée qui vous est venue, elle en souffrirait amèrement et croirait devoir renoncer à la douceur de votre amitié... Vous ne voudriez pas faire cela... Ce serait cruel... Et vous êtes si bonne... Je vous en conjure: n'ayez plus la moindre pensée au sujet de notre intimité... Oh! si vous saviez ce que vous... »

Qu'allait-il dire? Paule, n'osant faire un mouvement, attendait, haletante...

Mais Jean Bernard se tut... Il s'écarta brusquement du dossier du fauteuil sur lequel il se tenait penché...

Paule se retourna alors... Ses yeux, humides de pleurs, rencontrèrent les prunelles sombres du jeune homme attachées sur elle avec une expression à la fois si triste et si tendre qu'elle en fut bouleversée!

Sans savoir ce qu'elle faisait, elle tendit ses deux mains vers lui en un geste suppliant.

— Pardon! dit-elle très bas.

Jean Bernard, qui avait baissé les yeux, ne vit pas le geste, mais il entendit la prière.

— Ce n'est pas moi que vous avez offensé, répondit-il doucement, sans oser la regarder... c'est celle dont je vous ai révélé le secret...

— Je cours auprès d'elle! s'écria Paule.

Mais le régisseur l'arrêta.

— Non, ne lui dites rien de tout cela; il vaut mieux qu'elle l'ignore toujours... Seulement, soyez bonne pour elle! Et ne voyez jamais dans notre affection que celle d'un frère pour une sœur faible et pauvre, qui a besoin d'un appui, d'un encouragement... en attendant qu'elle aille se donner tout entière à Celui qu'elle a choisi pour lui consacrer sa vie...

Jean Bernard se tut... Il s'inclina profondément devant Paule et s'éloigna sans lever les yeux sur elle. Mais, comme il ouvrait la porte, une petite main se posa sur son bras...

— Monsieur Bernard...

Il s'arrêta, tremblant, hypnotisé par la douceur de la voix...

— Monsieur Bernard... moi aussi, je suis pauvre et abandonnée... moi aussi, j'ai souvent beaucoup à souffrir... J'aurais bien besoin, comme Thérèse, d'un frère, d'un protecteur... Monsieur Bernard, voulez-vous être ce frère?

Le jeune homme, chancelant comme un homme ivre, le visage bouleversé, resta un moment interdit... Mais, se reprenant, par un effort inouï de volonté, il s'inclina sur la petite main que ses lèvres effleuraient et murmura d'une voix étranglée:

— C'est trop d'honneur... Oui, madame, je serai pour vous un ami loyal et fidèle...

Quand Paulette rentra dans la salle de fêtes, l'instant d'après, elle fut accueillie par les cris joyeux des enfants qui connaissaient tous la belle et bonne dame et en raffolaient.

Et lorsque, la soirée finie, parents et enfants se retirèrent, rien ne peut donner une idée de leur concert de louanges à l'adresse de Mme Wanel, qui ne s'était jamais montrée si gaie, si charmante. Elle avait même fini par vaincre la mauvaise humeur de Mlle de Neufmoulins, qui n'avait pas assez d'yeux pour l'admirer.

— Oh! tante Gertrude, comme je suis heureuse! répétait Paule, chaque fois que les rondes ou les danses la ramenaient dans le coin où se tenait la châtelaine.

— Vertugard! ça se voit! ripostait la vieille fille en contemplant le beau visage radieux. Et ça s'entend! continuait-elle, tout égayée par le rire frais et perlé qui éclatait à tout instant comme une brillante fusée.

Jean Bernard ne put approcher souvent Paule pendant toute la soirée, tant elle était accaparée par les enfants, et il se retirait même assez triste, presque fâché de n'avoir pu obtenir ne fût-ce qu'un regard avant de s'éloigner, lorsqu'une ombre légère parut au haut de l'escalier.

— Bonsoir, monsieur Bernard!

Et la forme gracieuse, se penchant sur la rampe, murmura d'une voix caressante:

— Mon ami Jean a-t-il été content de moi, ce soir?

Mais, avant même que le jeune homme eût pu répondre, la charmante vision avait disparu, laissant derrière elle un doux parfum de violette...

CHAPITRE XI

Une véritable tempête de vent, de grêle et de pluie s'était déchaînée depuis plusieurs jours, obligeant les habitants de Neufmoulins à rester enfermés dans le château.

Paulette, debout à la fenêtre de sa chambre, contemplait l'eau qui tombait à torrents et qui, poussée par la rafale, frappait les vitres avec violence.

— C'est le déluge! murmura-t-elle. Mon ami Jean ne pourra jamais quitter l'abbaye! Il lui faudrait une barque pour arriver jusqu'ici; et, pourtant, j'aurais tant voulu le voir aujourd'hui!

Thérèse venait de quitter son amie et celle-ci était encore sous l'impression de ce qu'elle avait appris... Jean Bernard l'aimait!... Avec une joie d'enfant, elle ne pouvait se lasser de se répéter ces paroles à elle-même.

Elle avait travaillé toute la matinée dans la lingerie avec l'orpheline et, prise soudain d'un de ces besoins d'épanchement qui lui étaient naturels, elle lui avait avoué sa jalousie le soir de Noël, l'intervention de Jean Bernard et la chaleur avec laquelle il avait défendu Thérèse.

Cette dernière, profondément émue, s'était à son tour laissée aller à des confidences; elle avait dit l'amour ardent du régisseur pour elle, Paule! le culte silencieux qu'il lui avait voué, la place qu'elle tenait dans son cœur.

Et la jeune femme, avec un étonnement dans ses grands yeux bleus, écoutait, ravie, ces aveux qui mettaient une rougeur à ses joues...

— Mais pourquoi ne m'a-t-il pas dit tout cela, mon ami Jean? demandait elle naïvement.

— Grande enfant! répondait Thérèse en souriant et en haussant légèrement les épaules devant la candeur de son amie; est-ce qu'on parle de ces choses? Il ne vous le dira jamais!

— Pourquoi? Moi aussi, je l'aime!...

— Oui! Comme vous m'aimez et comme vous aimez votre tante!

— Un peu plus, peut-être! dit gaiement Paulette, de son air espiègle.

— En tout cas, le pauvre garçon sait bien que son amour ne pourra jamais être autre chose qu'une affection toute platonique. Mme Wanel, le jour où elle se remariera, n'ira pas prendre pour époux l'intendant de sa tante.

Et l'orpheline ne quittait pas du regard le visage mobile et expressif de son amie.

Celle-ci était devenue rêveuse; l'image de Jean Bernard, avec ses traits distingués, mais un peu hautains, avec ses yeux sombres, avec ce grand air répandu sur toute sa personne, s'était dressée subitement devant elle...

— Non... assurément non! avait-elle répondu d'un ton vague, d'une voix *hésitante.*

(A suivre.)